

Écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*)

En danger critique d'extinction

Description de l'espèce

Principalement active de nuit, l'écrevisse à pattes blanches vit dans les eaux douces généralement pérennes. On la trouve dans des cours d'eau au régime hydraulique varié, et même dans des plans d'eau. On peut la trouver aussi bien en plaine qu'en montagne.

Elle apprécie les milieux riches en abris variés la protégeant du courant et des prédateurs (blocs, sous berges avec racines, cavités...). Plutôt opportunistes, les écrevisses présentent un régime alimentaire varié (végétaux, invertébrés...).



© FDAAPPMA 42

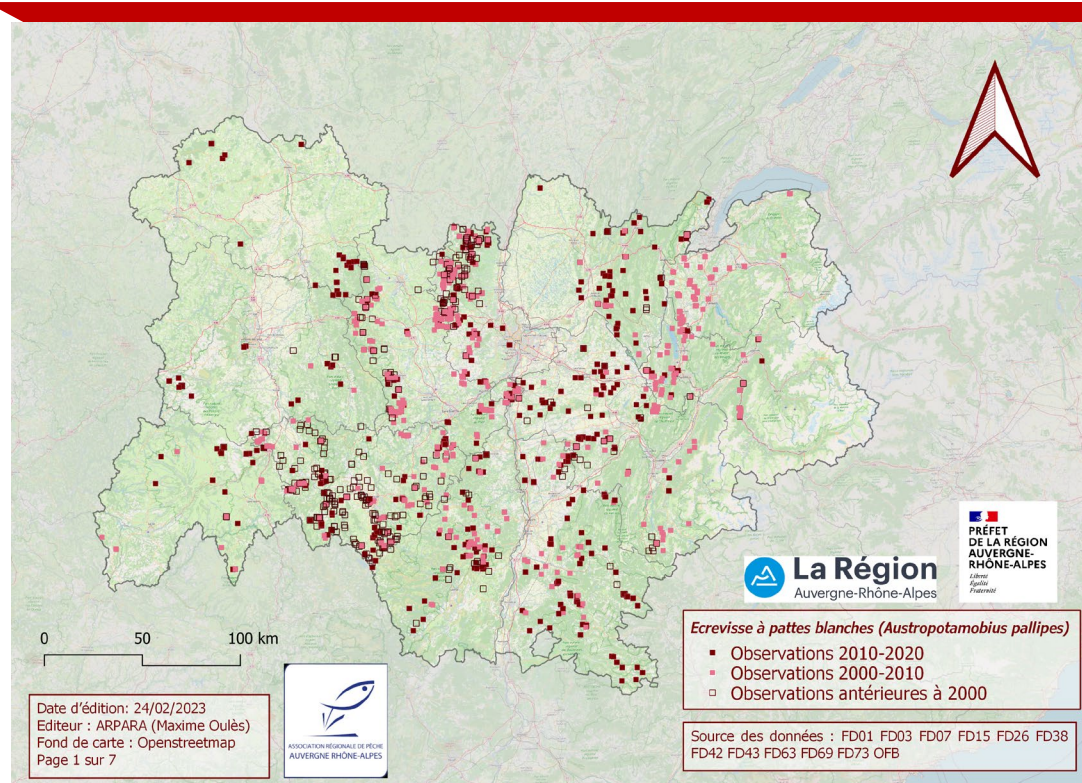
Les exigences de l'espèce sont élevées pour ce qui concerne la qualité physico-chimique des eaux et son optimum correspond aux « eaux à truites ». Elle a en effet besoin d'une eau claire, peu profonde, d'une excellente qualité, très bien oxygénée. La maturité sexuelle a lieu au bout de 3 à 4 ans, la reproduction est déclenchée par une baisse de la température et le raccourcissement des journées, les accouplements ont lieu généralement entre octobre et novembre. Les œufs, entre 40 et 120, sont incubés durant six à neuf mois par la femelle. Les larves restent sous la mère jusqu'à 10 jours après la première mue. Cela conduit à une émancipation des jeunes entre début juin et mi juillet selon les températures.

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	Oui (son habitat)
Directive habitats	Annexe 2 et 5
Convention de Berne	Annexe III
Liste rouge nationale	Vulnérable

Le saviez vous ?

Originaire d'Europe occidentale, l'écrevisse à pattes blanches était la plus répandue sur l'ensemble du territoire national. Décimée par le cumul de multiples pressions (espèces invasives, pathogènes, assecs, destruction des habitats...) elle est actuellement en forte régression sur la région.



Principales menaces

- Altération de l'habitat (envasement, ensablement, destruction des berges...)
- Assèchements
- Pathologies (aphanomycose notamment)
- Concurrence forte avec les écrevisses invasives
- Pollutions

Préconisations de gestion

- Restaurer les secteurs dégradés et améliorer la qualité de l'eau
- Limiter l'expansion des espèces invasives et des pathogènes
- Éviter les altérations des bassins versants : imperméabilisation des sols, coupes rases, retenues collinaires, rejets...

Priorité de conservation

■	Majeure
■ X	Très élevée
■	Elevée
■	Modérée
■	Faible

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



et le soutien technique de :



Grande alose (*Alosa alosa*)

En danger critique d'extinction

Description de l'espèce

Les aloses appartiennent à la famille des Clupéidés, riche de nombreuses espèces marines comme les harengs et les sardines.

La grande alose possède un corps fusiforme et aplati, et la bouche orientée vers le haut. Le ventre et les flancs sont argentés alors que le dos est bleuté à bleu foncé. Une ou plusieurs tâches noires ornent l'arrière de l'opercule.



© B. Stemmer

Présente sur tous les grands fleuves français au XVIIIe siècle, sa répartition a fortement diminué au cours des derniers siècles. On la trouve aujourd'hui dans les bassins de la Gironde, la Loire, l'Adour, la Charente et la Nivelle et quelques cours d'eau côtiers de Normandie et de Bretagne. Les effectifs de grande alose oscillent ces dernières années entre 2 000 et 30 000 individus sur le bassin de la Loire

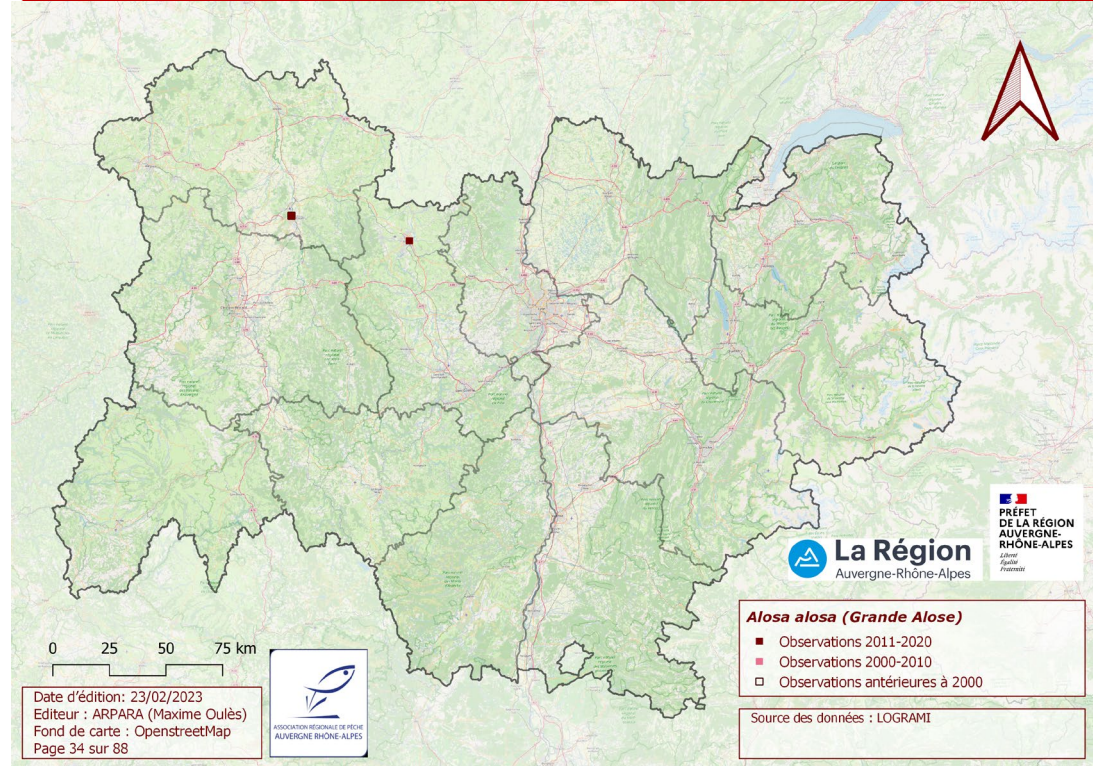
En Auvergne Rhône-Alpes, on observe aujourd'hui extrêmement peu d'arrivées de géniteurs et uniquement sur le versant atlantique, sa situation sur le territoire est donc très préoccupante, d'autant plus avec les fluctuations importantes de l'hydrologie liées au changement climatique.

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	Oui
Directive habitats	Annexe 2 et 5
Convention de Berne	Annexe 3
Liste rouge nationale	En danger critique

Le saviez vous ?

Lors de l'acte de ponte, appelé "bull", les aloses frappent violemment la surface de l'eau à l'aide de leur nageoire caudale en exécutant des mouvements circulaires, les éclaboussures produites émettent alors un son caractéristique pouvant durer jusqu'à huit secondes.



Principales menaces

- Altération de la continuité écologique
- Altération des sites de reproduction
- Variations de l'hydrologie lors des périodes de migration
- Surexploitation

Préconisations de gestion

- Restauration des secteurs dégradés
- Amélioration de la survie des géniteurs en aval de la région
- Garantir la libre circulation des géniteurs
- Faciliter la dévalaison et limiter la mortalité des alosons sur les installations hydroélectriques

Priorité de conservation

	Majeure
	Très élevée
X	Elevée
	Modérée
	Faible

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



et le soutien technique de :



Alose feinte méditerranéenne (*Alosa agone*)

En danger critique d'extinction

Description de l'espèce

A l'instar de la grande alose, l'alose feinte appartient également à la famille des Clupéidés.

L' Alose feinte de Méditerranée est un poisson au corps fusiforme, aplati latéralement. Elle a le dos vert bleuté à reflets métalliques, les flancs argentés et le ventre blanc. On la distingue de sa cousine la Grande alose (absente du bassin méditerranéen) par sa plus petite taille et par l'existence d'une rangée de 4 à 8 petites taches noires en arrière de l'opercule.



Crédit photo : © Michel Roggo / roggo.ch

Michel Roggo – Roggo.ch

On la retrouve majoritairement sur le bassin du Rhône, certains fleuves côtiers d'Occitanie et dans les Pyrénées-Orientales. La plupart des sites intéressants pour la reproduction ne sont toutefois pas encore accessibles.

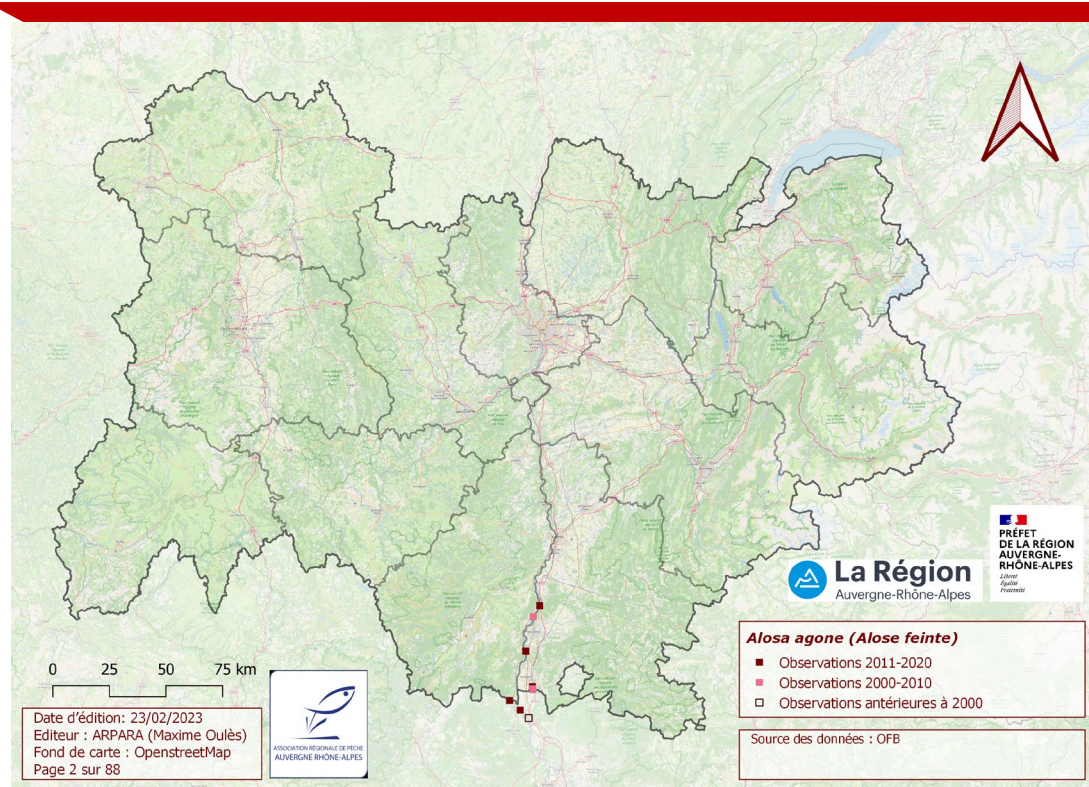
Les indicateurs de suivi de la population d'aloses sont assez contrastés selon les bassins. En Auvergne Rhône-Alpes, on retrouve quelques sites de reproduction en Ardèche et Drôme, mais la répartition de l'espèce tend à diminuer.

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	
Directive habitats	Annexe 2 et 5
Convention de Berne	
Liste rouge nationale	Quasi menacée

Le saviez vous ?

Lors de l'acte de ponte, appelé "bull", les aloses frappent violemment la surface de l'eau à l'aide de leur nageoire caudale en exécutant des mouvements circulaires, les éclaboussures produites émettent alors un son caractéristique pouvant durer jusqu'à huit secondes.



Principales menaces

- Altération de la continuité écologique
- Altération des sites de reproduction
- Variations de l'hydrologie lors des périodes de migration
- Surexploitation

Préconisations de gestion

- Restaurer les secteurs dégradés
- Améliorer de la survie des géniteurs en aval de la région
- Garantir la libre circulation des géniteurs
- Faciliter la dévalaison et limiter la mortalité des alosons sur les installations hydroélectriques

Priorité de conservation

■	Majeure
■ X	Très élevée
■	Elevée
■	Modérée
■	Faible

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



et le soutien technique de :



Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*)

En danger critique d'extinction

Description de l'espèce

Le corps de l'anguille est serpentiforme. Les nageoires dorsale et anale fusionnent avec la nageoire caudale pour former une nageoire unique et continue. L'anguille n'a ainsi pas de nageoires pelviennes. La couleur est brun-vert avec un ventre jaunâtre chez les jeunes sujets (anguille jaune) ; elle devient noire avec ventre argenté (anguille argentée) chez les individus prêts à effectuer la migration vers la mer des Sargasses.



© FNPF - Laurent Madelon

© FNPF – Laurent Madelon

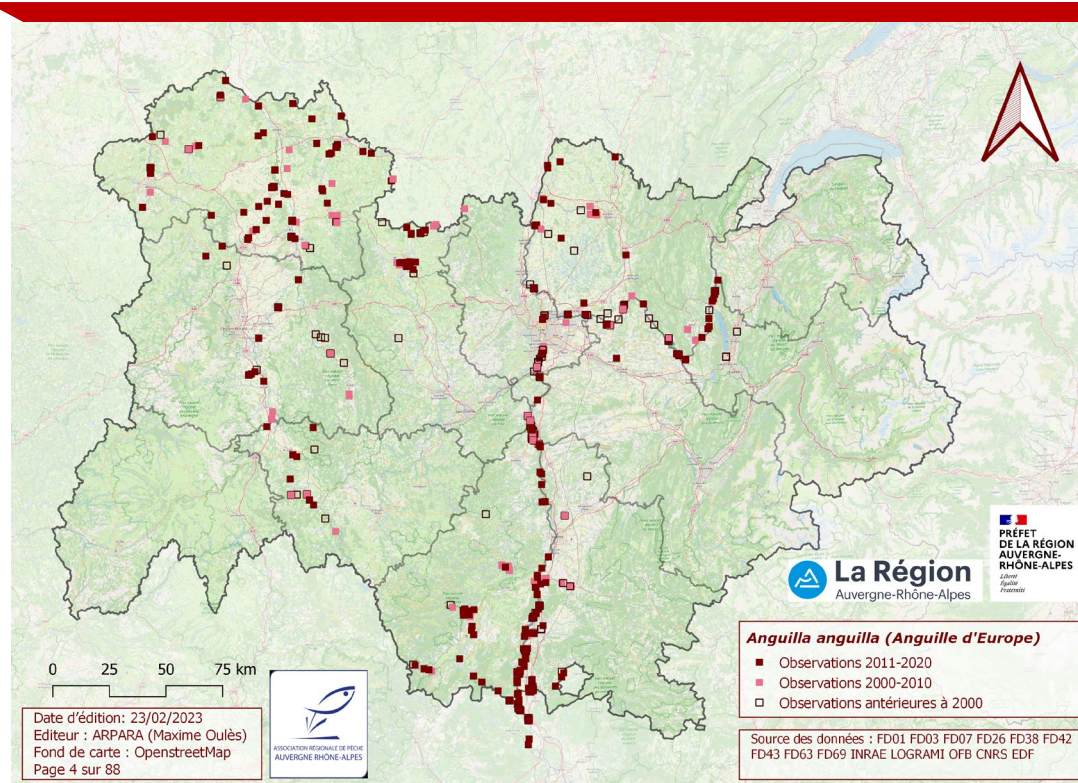
Les larves naissent au printemps dans la mer des Sargasses, située entre les Açores et les Bahamas, et distante de 4000 à 7000 km des côtes européennes. Entraînées par le Gulf Stream, elles migrent par la suite jusqu'au côtes européennes. A leur approche, les larves se métamorphosent en civelles et entament la remontée des cours d'eau en profitant notamment de la marée. A l'âge adulte, soit jusqu'à 15 ans, une anguille peut atteindre jusqu'à 1,5 mètres. Son classement en danger critique est principalement du à l'effondrement rapide de ses effectifs sur la région.

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	
Directive habitats	
Convention de Berne	
Liste rouge nationale	En danger critique
Espèce déterminante ZNIEFF	Oui

Le saviez vous ?

Grâce à son abondant mucus et à sa cavité branchiale protégée de la déshydratation par un orifice branchial étroit, l'anguille peut survivre assez longtemps hors de l'eau ce qui lui permet de se déplacer d'un milieu aquatique ou humide à l'autre.



Principales menaces

- Altération de la continuité écologique (barrages et turbines)
- Altération de la qualité des eaux (micropolluants)
- Surpêche
- Braconnage
- Pathogènes et parasites

Préconisations de gestion

- Restaurer les habitats dégradés
- Améliorer de la survie des géniteurs en aval de la région
- Garantir la libre circulation des géniteurs
- Faciliter la dévalaison et limiter la mortalité des anguilles dans les turbines des installations hydroélectriques

Priorité de conservation

■	Majeure
■	Très élevée
X	Elevée
■	Modérée
■	Faible

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne

Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



et le soutien technique de :



Apron du Rhône (*Zingel asper*)

En danger critique d'extinction

Description de l'espèce

Espèce endémique du bassin du Rhône, elle ne subsiste que dans quelques rivières comme l'Ardèche, la Durance, la Drôme, le Doubs ou encore la Loue. De taille modeste, sa morphologie se résume par un corps fuselé, une tête conique et se caractérise par deux nageoires dorsales bien séparées. Trois bandes noires zèbrent la partie arrière de son corps. Ses écailles sont petites et râpeuses.



© M. Bejean

© M. Bejean

L'apron est un poisson nocturne qui passe sa journée dans des zones « profondes » de la rivière et regagne en début de soirée les zones de courants où il se nourrit. Il se laisse approcher très facilement, mais le plus difficile est de le repérer car il se confond parfaitement dans son milieu grâce à sa robe et son immobilisme.

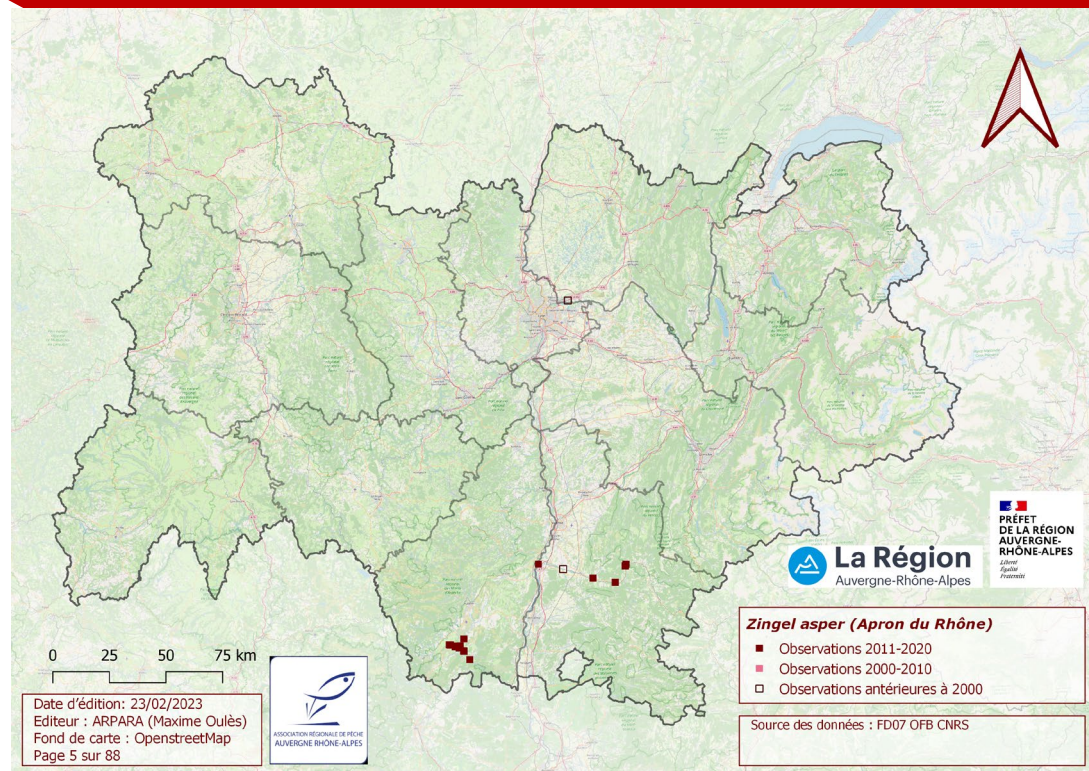
Espèce particulièrement sensible et patrimoniale, l'Apron a fait l'objet depuis plus de 20 ans de deux programmes européens et de deux Plans Nationaux d'Actions afin de développer une stratégie de conservation. On notera une observation d'Apron dans l'Ain à Port Galland en 1989.

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	Oui
Directive habitats	Annexe 2 et 4
Convention de Berne	Annexe 2
Liste rouge nationale	En danger
Espèce déterminante ZNIEFF	Oui

Le saviez vous ?

Le « Sorcier du Doubs » était un autre nom utilisé par le passé bien que l'apron était considéré par les aubergistes et pêcheurs comme porte-bonheur. Ils gardaient ainsi souvent un Apron dans leur panier de pêche ou leur vivier.



Principales menaces

- Changement climatique (augmentation des températures et diminution des débits, assecs plus fréquents et importants)
- Altération de la morphologie (colmatage) et de la continuité
- Activités touristiques (piétinements, baignade, barrages)
- Erosion génétique

Priorité de conservation

X	Majeure
	Très élevée
	Elevée
	Modérée
	Faible

Préconisations de gestion

- Prévenir les pollutions
- Restaurer la continuité des cours d'eau
- Sensibiliser pour limiter l'impact lié au tourisme

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



et le soutien technique de :



Lamproie marine (*Petromyzon marinus*)

En danger critique d'extinction

Description de l'espèce

La lamproie marine, considéré comme poisson, se différencie par sa bouche en ventouse et l'absence de mâchoires. Elle vit en mer sur le plateau continental et remonte les rivières pour se reproduire. Les larves « ammocètes », aveugles, vivent dans les sédiments pendant toute la durée de leur vie larvaire. Les lamproies marines ont des exigences très strictes pour la reproduction, en matière de granulométrie, de vitesse du courant et de hauteur d'eau.



© R. Sabatié INRA

© INRA - R. Sabatié

Lors de la reproduction, les mâles aménagent un nid, sorte de cuvette de 1 à 2 mètres de diamètre. La femelle, fixée par sa ventouse buccale à une pierre, est rejointe par un mâle qui, après s'être fixé sur sa tête, l'entoure pour féconder les œufs, qui se collent sous les pierres du nid.

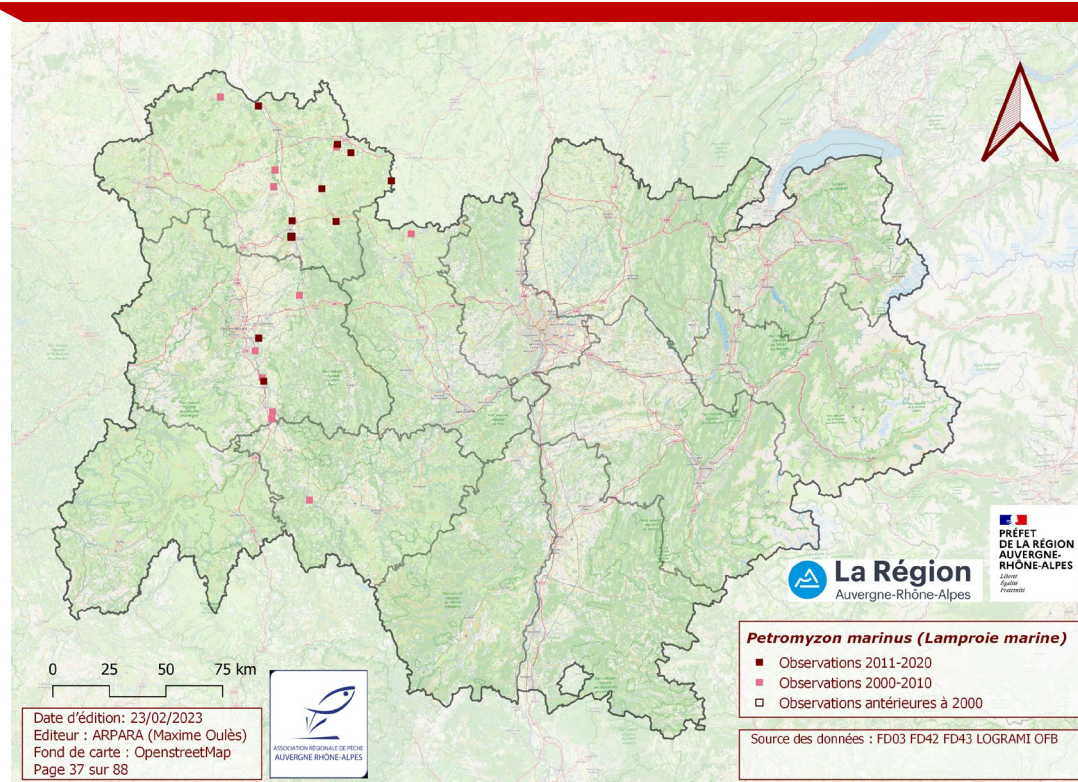
En Auvergne Rhône-Alpes les individus observés sont tous présents sur l'axe Loire et sont de moins en moins nombreux. Sur le versant rhodanien, les dernières observations se cantonnaient au bas Rhône provençal.

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	Oui
Directive habitats	Annexe 2 et 5
Convention de Berne	Annexe 3
Liste rouge nationale	En danger
Espèce déterminante ZNIEFF	Oui

Le saviez vous ?

Les adultes, vivant en mer, sont des parasites, fixés par leur ventouse buccale sur des poissons dont ils râpent la chair qu'ils consomment pour ensuite en absorber le sang. La lamproie marine ne provoque généralement pas la mort de son hôte.



Principales menaces

- Pressions indéterminées lors de l'étape de vie marine (fluctuations importantes des effectifs)
- Altération de la continuité écologique et de la qualité des habitats, notamment des sédiments

Préconisations de gestion

- Restaurer les habitats dégradés
- Améliorer de la survie des géniteurs en aval de la région
- Garantir la libre circulation des géniteurs

Priorité de conservation

■	Majeure
■	Très élevée
X	Elevée
■	Modérée
■	Faible

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne

Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



et le soutien technique de :



Saumon atlantique (*Salmo salar*)

En danger d'extinction

Description de l'espèce

Le saumon atlantique est présent dans le bassin de l'Atlantique Nord depuis le cercle arctique (Islande, Norvège et sud du Groenland) jusqu'au Portugal à l'est, et jusqu'à la rivière Connecticut en Nouvelle Angleterre à l'ouest. Le saumon Atlantique est un poisson grand migrateur amphihalín d'eau froide. Son cycle biologique diadrome se déroule à la fois en eau douce (reproduction et vie juvénile) et en mer (croissance). En France, il se reproduit généralement au mois de décembre.



© FNPF - Laurent Madelon

© FNPF – Laurent Madelon

Lors de la reproduction la femelle creuse un nid à faible profondeur sur un fond graveleux dans le courant. Elle y dépose les œufs en plusieurs fois, ils sont fécondés par les mâles au moment de leur expulsion puis sont enfouis par les géniteurs. Les œufs passent l'hiver entre les graviers et éclosent en avril-mai, la température de l'eau avoisinant les 4 °C.

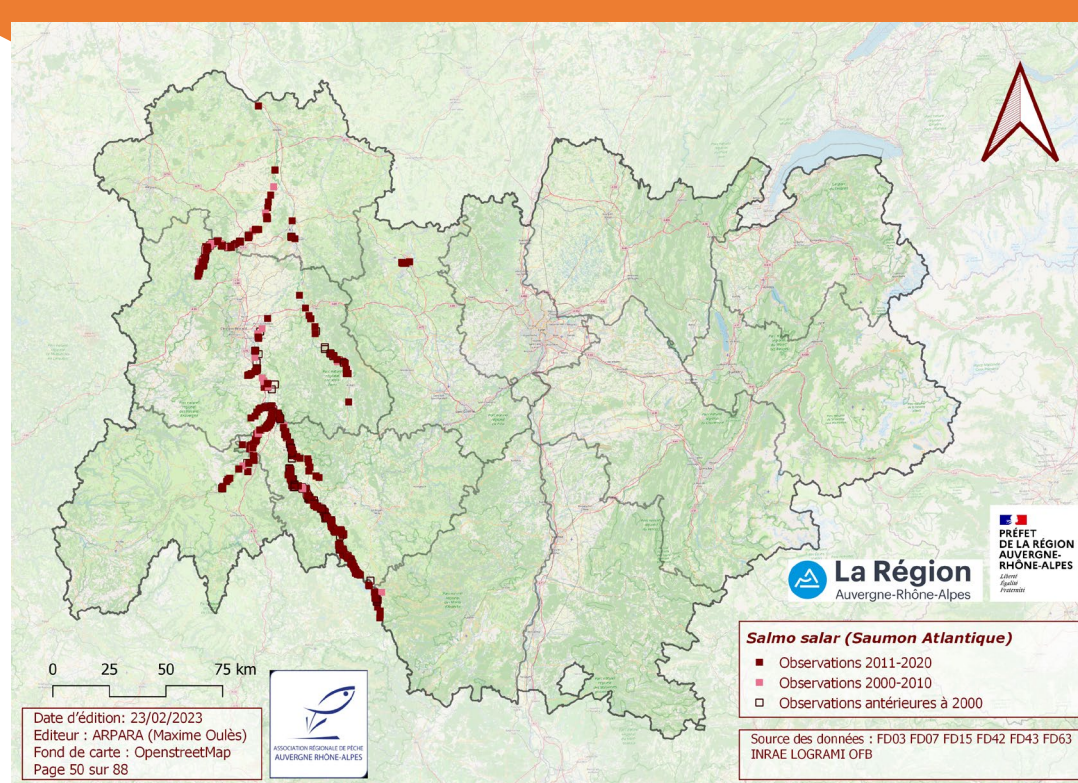
Les alevins vont rester enfouis dans le sol graveleux se nourrissant de leur sac vitellin jusqu'en juin où ils gagnent des eaux à courant modéré. Ils mesurent alors 6 cm en moyenne et s'appellent des tacons. Ils demeurent entre un et trois ans en rivière avant d'entreprendre leur première migration en eau salée. Ils mesurent alors entre 12 et 15 cm et portent le nom de saumoneaux ou smolts.

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	Oui
Directive habitats	Annexe 2 et 5
Convention de Berne	Annexe 3
Liste rouge nationale	Vulnérable
Espèce déterminante ZNIEFF	Oui

Le saviez vous ?

La ponte dure entre cinq et douze jours, la femelle déposant entre 1 500 et 1 800 œufs de forme sphérique par kilo de son poids, soit près de 25 % de son poids !



Principales menaces

- Changement climatique (réchauffement des eaux et diminution des débits)
- Altération de la continuité écologique
- Dégradation des habitats
- Surexploitation

Préconisations de gestion

- Restaurer les habitats dégradés
- Améliorer de la survie des géniteurs en aval de la région
- Garantir la libre circulation des géniteurs

Priorité de conservation

■	Majeure
■ X	Très élevée
■	Élevée
■	Modérée
■	Faible

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



et le soutien technique de :



Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*)

En danger d'extinction

Description de l'espèce

Le Barbeau méridional est un poisson endémique du réseau hydrographique méditerranéen. Son corps allongé est gris-brun marbré de marron au niveau du dos. Il est caractérisé par la présence de 4 barbillons sur la lèvre supérieure de sa bouche. Plus petit et trapu que le barbeau commun, il dépasse rarement 25 cm. Il se nourrit de vers, crustacés et autres larves d'insectes. On le retrouve dans des eaux fraîches et bien oxygénées, généralement des cours d'eau de têtes de bassins voire plus bas dans certains fleuves côtiers.



© P. Baffie

Le barbeau méridional supporte relativement bien la période estivale où l'eau se réchauffe et l'oxygène baisse ainsi que les crues violentes saisonnières (régime méditerranéen).

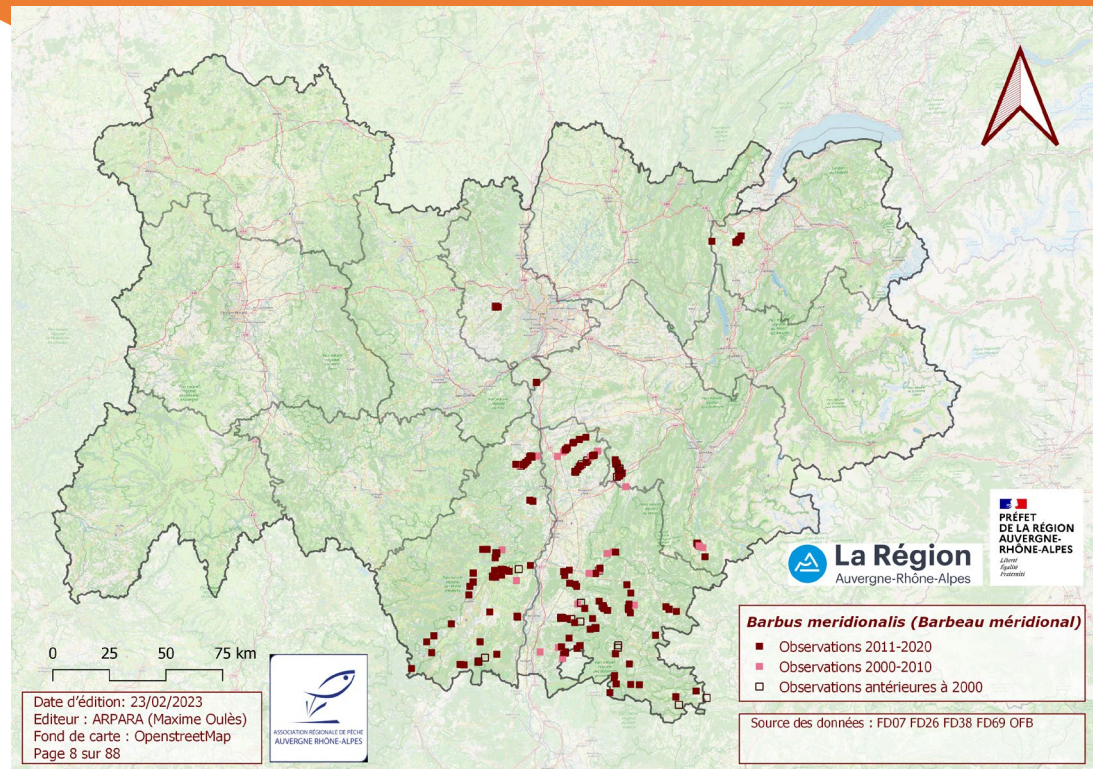
Lors de la reproduction la parade nuptiale est très codifiée, les mâles exécutent par paire différentes nages dans le but de séduire les femelles. C'est une espèce fragilisée par le transfert fortuit de son cousin le Barbeau fluviatile dans les rivières qui l'abritent, puisque la compétition et le croisement entre les deux espèces est à l'avantage du second.

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	Oui
Directive habitats	Annexe 2 et 5
Convention de Berne	Annexe 3
Liste rouge nationale	Quasi menacé
Espèce déterminante ZNIEFF	Oui

Le saviez vous ?

Il semble que le barbeau méridional soit porteur d'une maladie d'autant plus spécifique qu'elle ne touche pas le barbeau fluviatile. La cause en est un parasite monogène dénommé *Diplozoon gracile*.



Principales menaces

- Altération de l'habitat observée et prévue (diminution des débits liés au changement climatique et prélèvements en eau),
- Fragmentation importante des habitats
- Assèchements
- Hybridation avec le barbeau fluviatile
- Activités touristiques (piétinement, baignade, barrages)

Préconisations de gestion

- Préservation des habitats
- Meilleure gestion de la ressource en eau
- Sensibilisation pour limiter l'impact du tourisme

Priorité de conservation

■	Majeure
■	Très élevée
X	Elevée
■	Modérée
■	Faible

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne

Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



et le soutien technique de :



Épinochette piquante (*Pungitius pungitius*)

En danger d'extinction

Description de l'espèce

L'épinochette est très largement distribuée dans les sources et ruisseaux de plaines et collines de la moitié nord de la France, l'épinochette piquante atteint sa limite méridionale dans la région lyonnaise. Elle est surtout présente dans les eaux fraîches peu profondes, lenticules et riches en végétation.

L'épinochette piquante est dépourvue d'écaillés et sa taille n'excède pas 9 cm. Elle résiste aux hivers longs et froids et sa vessie natatoire lui permet d'équilibrer sa flottabilité selon les conditions



© Henri Persat

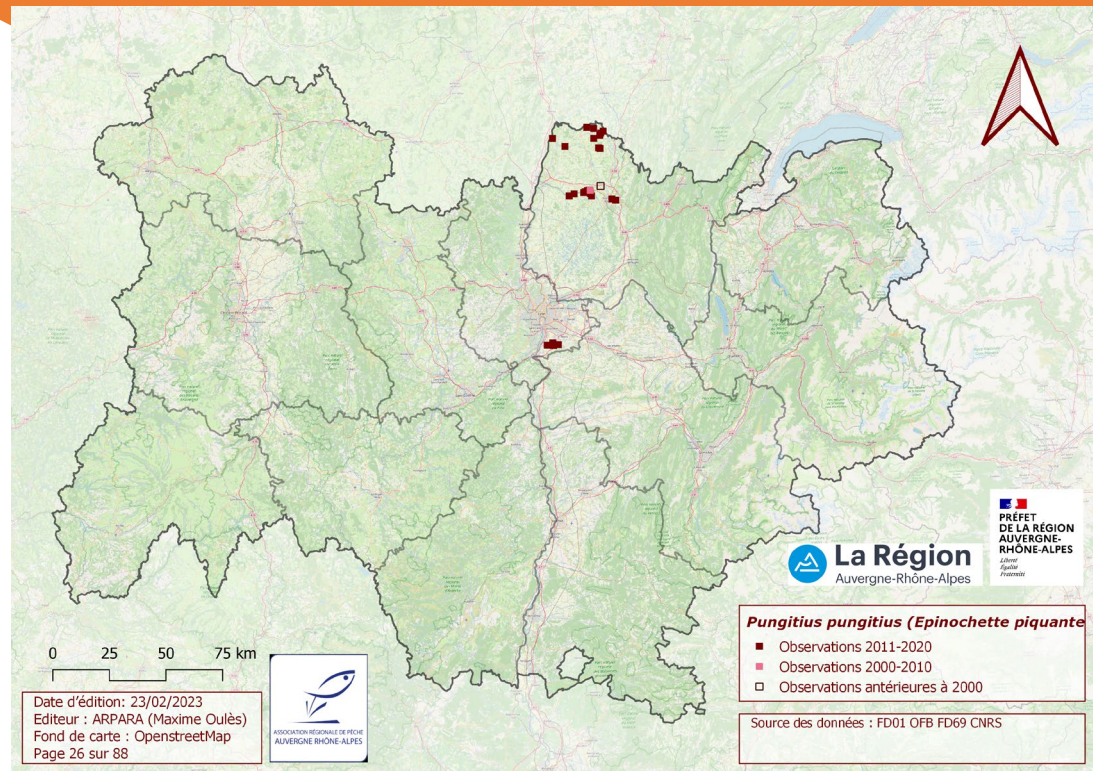
La température de l'eau ne doit pas dépasser 8 °C pendant l'hiver au risque de ne pas déclencher la fraie au printemps suivant. Au moment de la reproduction, le mâle construit un nid à quelques centimètres du sol à l'aide de brindilles et d'une substance produite par les capsules surrénales, qui sert de mastic ; il y attire une femelle. Une fois la ponte terminée, la femelle quitte le nid. Le mâle féconde ensuite les œufs et ce processus se répète avec 3 ou 4 femelles. À la fin du frai, le mâle surveille la ponte, puis les alevins pendant quelque temps. La période d'incubation est d'une dizaine de jours et peu de géniteurs survivent après la saison de reproduction.

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	
Directive habitats	
Convention de Berne	
Liste rouge nationale	Données insuffisantes
Espèce déterminante ZNIEFF	Oui

Le saviez vous ?

Il a été constaté dans la nature que les épinochettes diminuent leur flottabilité quand le courant augmente (et selon la température). La flottabilité est aussi plus élevée chez les épinochettes vivant dans les zones calmes riches en plantes.



Principales menaces

- Altération et fragmentation de l'habitat
- Pollutions organiques
- Réchauffement des eaux
- Captages des sources et drainage des zones humides

Préconisations de gestion

- Préserver les habitats
- Prévenir les pollutions

Priorité de conservation

■	Majeure
■	Très élevée
■	Elevée
X	Modérée
■	Faible

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



et le soutien technique de :



Lotte de rivière (*Lota lota*)

En danger d'extinction

Description de l'espèce

La lotte est le seul poisson de la famille des gadidés (morue) vivant en eau douce. Elle fréquente les eaux vives et fraîches des rivières, mais aussi les eaux stagnantes et saumâtres (lagunes). Elle aime les eaux froides et les fonds relativement importants (plus de 200 m en milieu lacustre) et vit essentiellement la nuit.

La lotte recherche des milieux offrant des possibilités d'abri (rochers, anfractuosités des rives, végétation aquatique dense).



© Frédéric BAUWENS - FDAAPPMA 74

© FDAAPPMA 74 – F. Bauwens

Les adultes se nourrissent de petits mollusques, de larves d'insectes et de crustacés, mais aussi d'alevins et d'autres poissons. Ils détectent ou attirent leur nourriture à l'aide du barbillion situé sous le menton.

La reproduction a lieu de décembre à mars. La ponte se déroule de nuit à faible profondeur où une douzaine de lottes forment une boule d'environ un demi-mètre de diamètre. La femelle pond jusqu'à un million d'œufs au-dessus de substrats de pierres et de graviers.

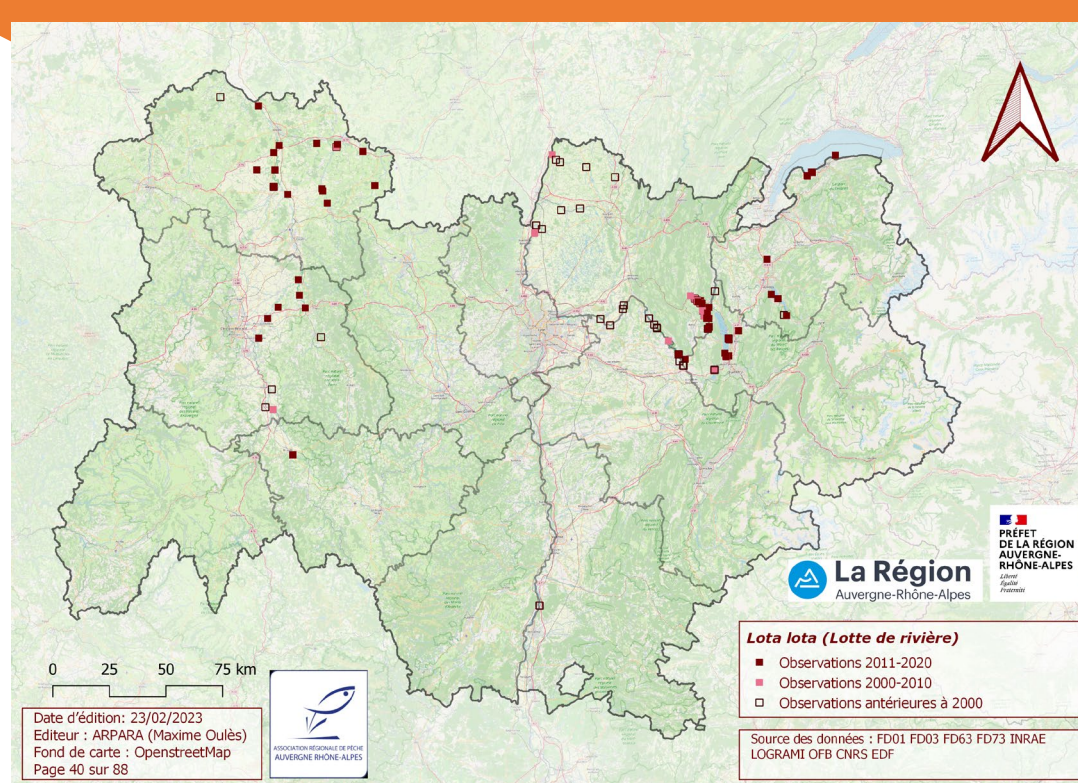
Autrefois commune dans les bassins du Rhin, du Rhône et le la Saône, l'espèce est aujourd'hui en nette régression du fait de la disparition de ses zones de fraie ainsi que du réchauffement climatique.

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	
Directive habitats	
Convention de Berne	
Liste rouge nationale	Vulnérable
Espèce déterminante ZNIEFF	Oui

Le saviez vous ?

La lotte est une espèce arctique qui a colonisé la France à la faveur des glaciations. Très sensible à la température des eaux, elle ne peut survivre à des températures au-delà de 23°.



Principales menaces

- Changement climatique (réchauffement des eaux : a 20°C la croissance s'arrête, début de la mortalité à 23°C)
- Altération des secteurs de fraie en rivière (bras morts)
- Forte sensibilité à la pollution

Préconisations de gestion

- Préservation et restauration des habitats et des secteurs propices à la reproduction
- Prévention contre les pollutions

Priorité de conservation

■	Majeure
■	Très élevée
X	Elevée
■	Modérée
■	Faible

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne

Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



et le soutien technique de :



Omble chevalier (*Salvelinus umbla*)

En danger d'extinction

Description de l'espèce

L'omble chevalier est un salmonidé des eaux froides et oxygénées des lacs de montagne. C'est le poisson d'eau douce dont l'aire de répartition est la plus nordique. Il est généralement admis que dans les Alpes, l'omble chevalier est un vestige de l'époque glaciaire. En France, il est autochtone seulement dans le Léman et le lac du Bourget. L'omble chevalier d'eau douce est lacustre et apprécie les eaux fraîches, entre 4 et 16° C. La reproduction se déroule en automne ou au printemps.



© Michel Roggo – Roggo.ch

Il faut signaler que, dans les grands lacs, ces populations se divisent en quatre formes qui se reproduisent à des endroits et à des époques différents :

- la forme « lacustre classique » qui se nourrit de crustacés planctoniques et d'animaux benthiques,
- la forme « profonde » qui se nourrit d'autres poissons,
- la forme « naine » qui se nourrit de puces d'eau près des rives,
- la forme « naine profonde » qui se nourrit de la faune benthique.

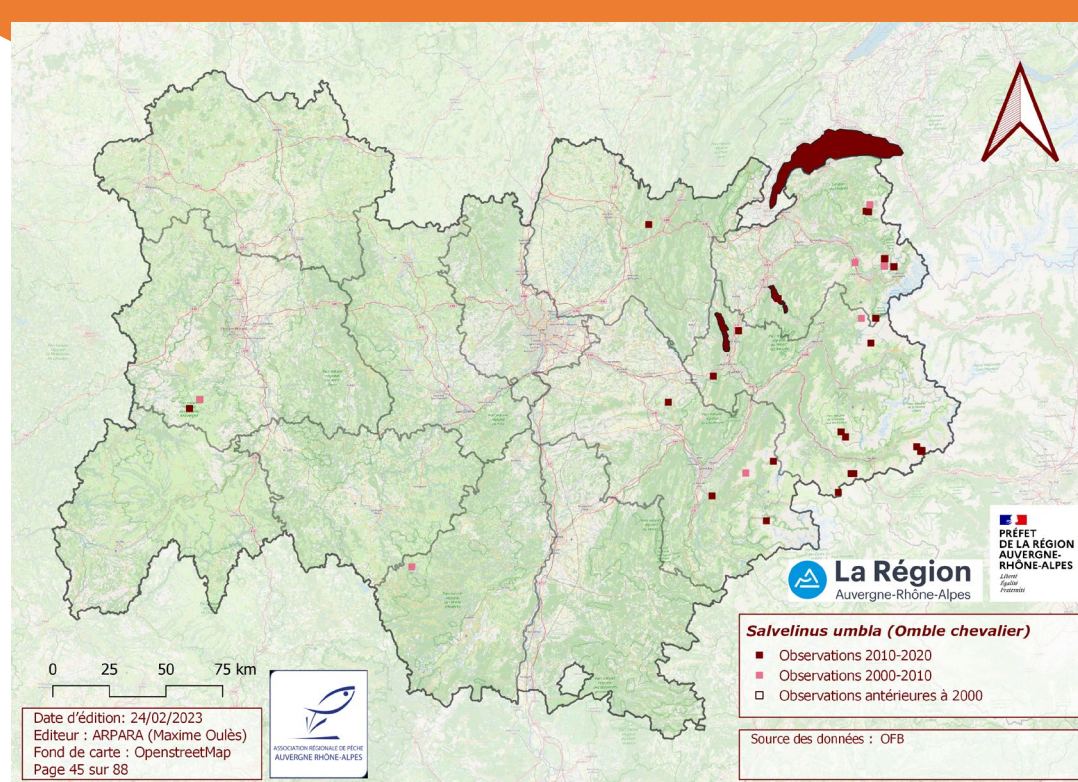
L'eutrophisation du Léman et du Bourget dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle a conduit à la disparition de ces formes locales, mais elles sont susceptibles de se reconstituer avec l'amélioration de la qualité des eaux.

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	Oui
Directive habitats	
Convention de Berne	
Liste rouge nationale	En danger (<i>S.alpinus</i>)
Espèce déterminante ZNIEFF	Oui

Le saviez vous ?

En France, l'Omble chevalier n'est autochtone que sur le Léman et le lac du Bourget. La région a donc une grande responsabilité pour la préservation de cette espèce.



Principales menaces

- Eutrophisation
- Surexploitation
- Changement climatique (augmentation de la température)

Préconisations de gestion

- Prévenir les pollutions
- Gérer les stocks (limiter la surpêche)

Priorité de conservation

■	Majeure
■ X	Très élevée
■	Elevée
■	Modérée
■	Faible

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne

Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



et le soutien technique de :

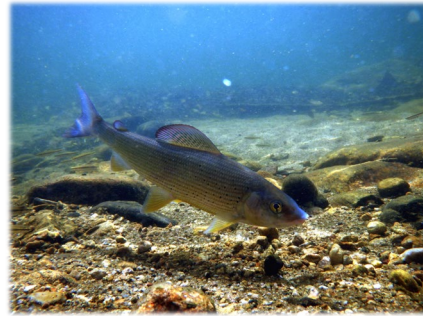


Ombre ligérien (*Thymallus ligericus*)

En danger d'extinction

Description de l'espèce

L'ombre ligérien ou ombre d'Auvergne possède une allure semblable à l'ombre commun mais s'en distingue par son museau plus pointu, plus large, et la constellation des taches noires sur les flancs. Il occupe les mêmes habitats que l'ombre commun et se retrouve principalement sur les grands courants plats. Le frai débute quand l'eau atteint 9°C, généralement en mars et jusqu'en mai sur les hauts plateaux.



© AAPPMA de St Etienne de Lugdarès (07)

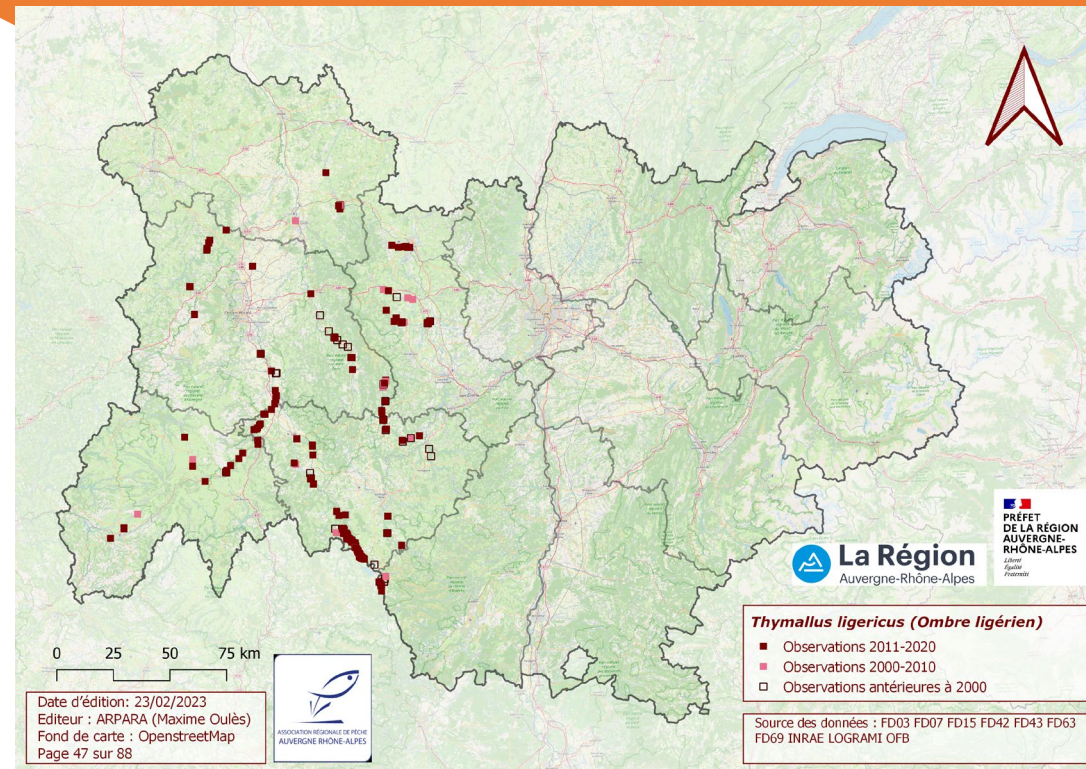
Les mâles sont alors reconnaissables à leur coloration presque noire et à leur étendard largement déployé. Ils entrent en compétition pour isoler une femelle, puis s'accoupler lors de la parade nuptiale. Le couple, par de violents mouvements de leur partie caudale, creuse le substrat de graviers et émet les ovules et la laitance. Plusieurs phases de ponte se succèdent en présence d'autres mâles qui tentent de participer à la fécondation des 600 à 8000 ovules. Espèce caractéristique des rivières larges et rapides, elle est particulièrement menacée par les aménagements (dragages, endiguements, barrages...).

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	Oui
Directive habitats	Annexe 5
Convention de Berne	Annexe 3
Liste rouge nationale	Vulnérable (<i>T.thymallus</i>)
Espèce déterminante ZNIEFF	Oui

Le saviez vous ?

De par son isolement géographique et génétique, l'ombre d'auvergne est probablement la plus ancienne lignée de salmonidés de France.



Principales menaces

- Altération de l'habitat par les aménagements et notamment les barrages (perte d'habitats favorables, colmatage...)
- Changement climatique (réchauffement des eaux)
- Pollutions
- Hybridation

Préconisations de gestion

- Préserver et restaurer les habitats
- Limiter l'introduction de souches exogènes

Priorité de conservation

■	Majeure
■ X	Très élevée
■	Elevée
■	Modérée
■	Faible

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



et le soutien technique de :



Ombre commun (*Thymallus thymallus*)

En danger d'extinction

Description de l'espèce

L'Ombre fréquente les eaux pures et fraîches (<20°C), bien oxygénées des rivières à fond de galets, de graviers et de sables. Selon son âge et son activité, il préférera les rapides, les radiers ou les plats. Il se nourrit essentiellement de macroinvertébrés.

La reproduction a lieu au printemps, Les adultes matures (3 ans et plus de 32 cm), remontent le courant des rivières pour chercher leurs frayères dans les zones riches en hauts fonds de gravier à courant rapide.



© Michel Roggo – roggo.ch

Les mâles sont reconnaissables à leur coloration presque noire et à leur étendard largement déployé. Ils entrent en compétition pour isoler une femelle, puis s'accoupler lors de la parade nuptiale. Le couple, par de violents mouvements de leur partie caudale, creuse le substrat de graviers et émet les ovules et la laitance. Plusieurs phases de ponte se succèdent en présence d'autres mâles qui tentent de participer à la fécondation des 600 à 8000 ovules.

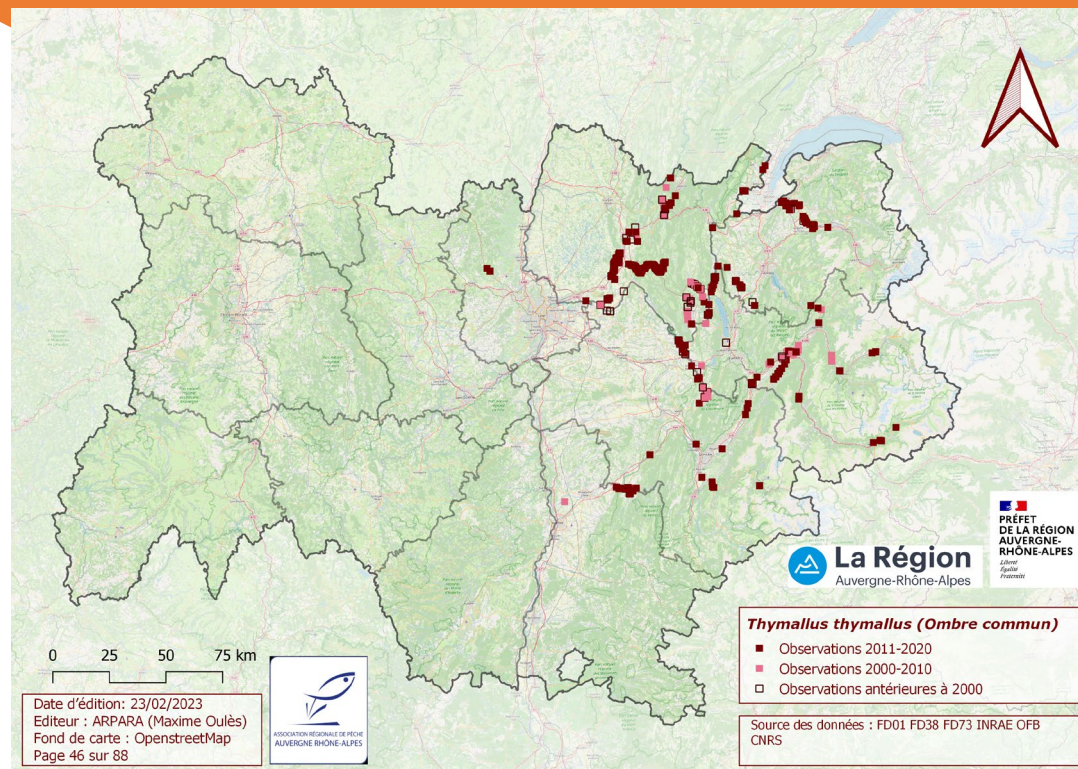
Espèce caractéristique des rivières larges et rapides, elle est particulièrement menacée par les aménagements (dragages, endiguements, barrages...).

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	Oui
Directive habitats	Annexe 5
Convention de Berne	Annexe 3
Liste rouge nationale	Vulnérable
Espèce déterminante ZNIEFF	Oui

Le saviez vous ?

Le nom *Thymallus* rappelle le nom de genre du thym et fait référence à l'odeur de thym que possède le mucus du poisson.



Principales menaces

- Altération de l'habitat par les aménagements et notamment les barrages (perte d'habitats favorables, colmatage...)
- Changement climatique (réchauffement des eaux)
- Pollutions
- Hybridation

Préconisations de gestion

- Préserver et restaurer les habitats
- Limiter l'introduction de souches exogènes

Priorité de conservation

■	Majeure
■ X	Très élevée
■	Elevée
■	Modérée
■	Faible

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



et le soutien technique de :



Toxostome (*Parachondrostoma toxostoma*)

En danger d'extinction

Description de l'espèce

Le toxostome se rencontre dans les rivières d'eau courante à fond graveleux, caillouteux ou rocheux. Les nageoires sont peu colorées, de teinte générale jaune pâle. Son alimentation est essentiellement basée sur le raclage des fonds. Sa bouche infère et ses lèvres cornées à bord tranchant, lui permettent de racler la surface de ces galets ou des rochers du fond de la rivière, à la recherche de diatomées et d'algues filamenteuses.



© FDAAPPMA 81 – B. Prouff

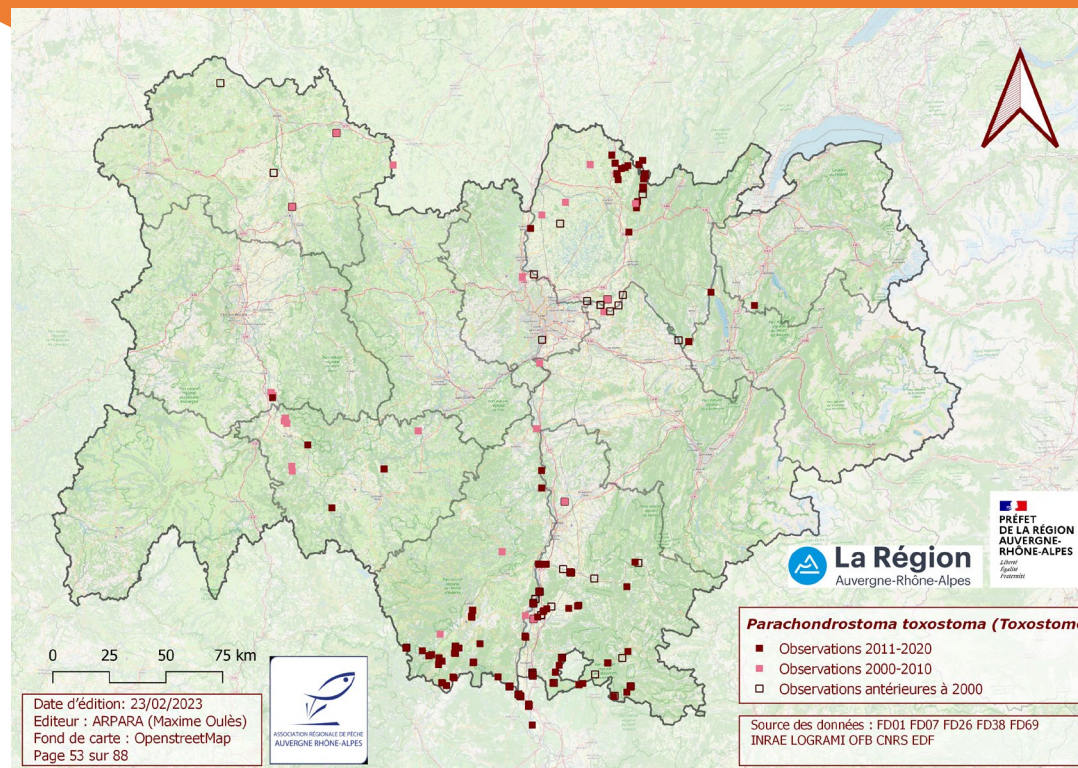
La reproduction a lieu dans une eau proche de 12 à 15 °C, en avril-mai. Il cohabite souvent avec le Hotu, espèce proche, vectrice de parasites et avec laquelle une hybridation est avérée sur plusieurs secteurs. La moindre fécondité et la plus grande sensibilité du toxostome aux agressions diverses (pollutions, travaux d'aménagements hydrologiques...) font que sa survie est menacée à court terme. Actuellement, l'espèce a presque disparu du réseau hydrographique principal du bassin Rhône-Saône et ne subsiste que dans quelques affluents.

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	
Directive habitats	Annexe 2
Convention de Berne	Annexe 3
Liste rouge nationale	Quasi menacée
Espèce déterminante ZNIEFF	Oui

Le saviez vous ?

La distribution européenne du genre *Chondrostoma* est vaste, complexe, et fait l'objet de débats des généticiens qui comptent vingt-cinq espèces dans le genre.



Principales menaces

- Hybridation et compétition importante avec le hotu
- Altérations de l'habitat (variation des niveaux d'eau notamment lors de la fraie)

Préconisations de gestion

- Restauration des habitats dégradés
- Limiter l'introduction intempestive du hotu

Priorité de conservation

	Majeure
	Très élevée
X	Elevée
	Modérée
	Faible

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



et le soutien technique de :



Truite de souche méditerranéenne (*Salmo trutta*)

En danger d'extinction

Description de l'espèce

La truite fario se retrouve dans toutes les eaux douces d'Europe. Elle apprécie les eaux claires, froides et oxygénées, coulant avec rapidité sur un fond pierreux. On la trouvera donc aisément dans toutes les eaux de montagne, dans les rivières et les ruisseaux.

La souche méditerranéenne ne possède souvent pas d'ornementations sur les nageoires ventrales et anales. Elle est généralement plus sombre que la souche atlantique et dispose de zébrures verticales.



Credit photo : © Michel Roggo / roggo.ch

© Michel Roggo – Roggo.ch

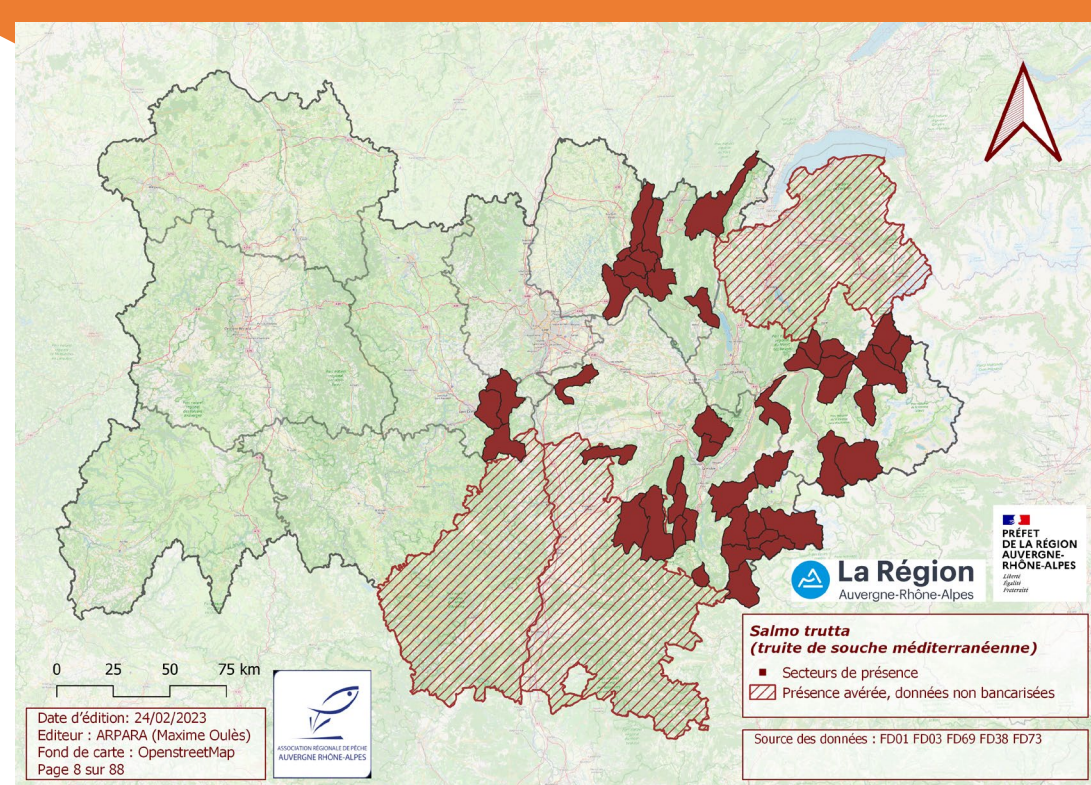
Sa ponctuation est souvent dense, particulièrement dans la zone operculaire et faite de petits points peu ou non cerclés. Sa robe est plus souvent sujette à des zébrures verticales de coloration foncée. Carnassière dès son jeune âge, la truite fario consomme toutes sortes d'invertébrés, larves, insectes... Plus elle vieillit, plus les vairons, loches, chabots et même truitelles rentrent dans son menu. La truite fario fraie d'octobre jusqu'à février. La fécondation est externe. Les œufs, de la taille d'un pois, sont recouverts de sable. L'incubation dure de quarante à soixante jours, suivant la température.

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	Oui
Directive habitats	
Convention de Berne	
Liste rouge nationale	Quasi menacée (<i>s. trutta</i>)
Espèce déterminante ZNIEFF	Oui

Le saviez vous ?

Sur la région, de nombreuses introductions de truite de souche atlantique ont eu lieu par le passé, menaçant la diversité génétique des populations méditerranéennes.



Principales menaces

- Altération de l'habitat
- changement climatique (réchauffement des eaux, diminution des débits en cours et prévus dans le futur)
- Agents pathogènes : MRP (Maladie Rénale Proliférative)
- Introgression et érosion génétique

Préconisations de gestion

- Limiter l'hybridation des populations en limitant l'introduction de souches atlantiques
- Restauration de la qualité morphologique
- Restauration de la continuité écologique

Priorité de conservation

	Majeure
	Très élevée
x	Elevée
	Modérée
	Faible

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



et le soutien technique de :



Brochet (*Esox lucius*)

Vulnérable

Description de l'espèce

On trouve le brochet dans les cours d'eau et plans d'eau de toute taille mais de préférence peu turbides, riches en végétation aquatique et peu turbulents. Le brochet a un régime alimentaire essentiellement piscivore et peu sélectif, et peut aussi inclure des amphibiens, des oiseaux et des petits mammifères. Les herbiers sont importants pour assurer une disponibilité en proie suffisante aux jeunes et une forte disponibilité en caches est indispensable aux adultes, qui chassent leurs proies à l'affût.



© FNPF – Laurent Madelon

© FNPF – Laurent Madelon

La reproduction du brochet nécessite des zones de végétation herbacée où sera déposée la ponte : les frayères. Une inondation sous 0,2 à 1 m d'eau, de manière continue et pendant au moins 2 mois entre janvier et mai est primordiale. La température de l'eau est alors comprise entre 2 et 12 °C. On a constaté que les mêmes brochets revenaient sur les mêmes lieux de ponte.

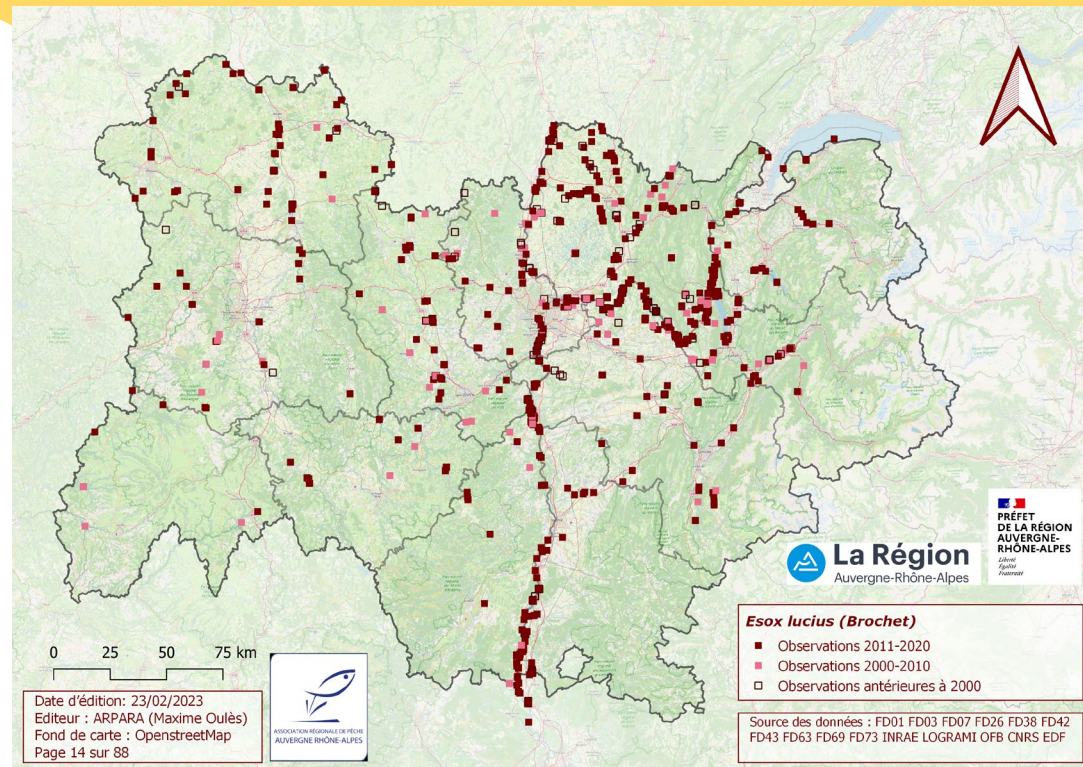
C'est une espèce en régression surtout du fait de la diminution des zones inondables dans lesquelles elle se reproduit (annexes hydrauliques, prairies inondées...).

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	Oui
Directive habitats	
Convention de Berne	
Liste rouge nationale	Vulnérable
Espèce déterminante ZNIEFF	Oui

Le saviez vous ?

La technique de chasse du brochet est très particulière. Le Brochet s'oriente vers la proie repérée et entame une approche très discrète. A moins de 30 cm de sa proie, il bondit sur elle à une vitesse pouvant atteindre les 50 km/h.



Principales menaces

- Altération de l'hydrologie (engendrant une baisse du succès reproducteur),
- Altération des habitats et en particulier des zones de frai (modification des occupations des sols autour des cours d'eau),
- Altération de la continuité latérale, incision du lit.

Préconisations de gestion

- Protection et restauration des habitats et sites de frai
- Restauration de la dynamique fluviale

Priorité de conservation

■	Majeure
■	Très élevée
X	Elevée
■	Modérée
■	Faible

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



et le soutien technique de :



Corégone lavaret (*Coregonus lavaretus*)

Vulnérable

Description de l'espèce

Le Corégone lavaret est autochtone du Léman et du lac du Bourget en France. Grégaire et pélagique, le corégone affectionne les lacs oligotrophes assez grands et profonds.

Il aime les eaux claires et bien oxygénées et se déplace en groupe. Espèce planctophage, il se rapproche du fond des lacs (20 à 25 m) au printemps pour remonter en été dans des zones parfois proches de la surface (jusqu'à 6 m). C'est une espèce d'assez grande taille : 40 à 60 cm. Il atteint 70 cm pour plus de 6kg dans les grands lacs du nord de l'Europe.



© Michel Rosso

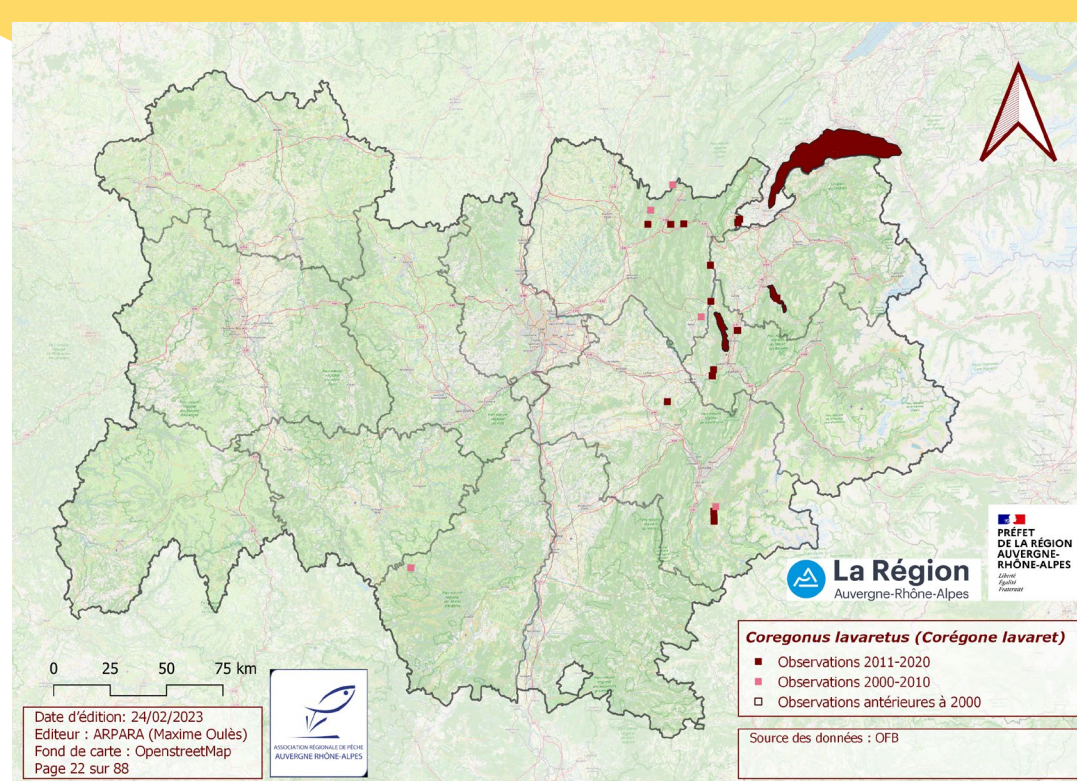
Il se nourrit principalement de zooplancton filtré par les branchiospines, mais aussi de nymphes nageuses, de larves d'insectes et de petits mollusques. Il ne mange que le jour, car il capture ses proies à la vue. La période de reproduction dure une quinzaine de jours. Les œufs, déposés sur les fonds caillouteux sous 3 à 5 m d'eau, éclosent au bout de 2 à 3 mois. Ce type de frai en eau peu profonde et en hiver serait typique de l'espèce. Les mâles portent, pendant cette période, des tubercules nuptiaux.

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	Oui
Directive habitats	Annexe 5
Convention de Berne	Annexe 3
Liste rouge nationale	Non évalué
Espèce déterminante ZNIEFF	Oui

Le saviez vous ?

Localement, l'appellation du corégone est variable. On le connaît notamment sous le nom de "lavaret" au lac du Bourget ou à Aiguebelette. Il est également appelé "féra" sur le lac Léman et au lac d'Annecy (à ne pas confondre avec *Coregonus fera*, le Féra du Léman, espèce disparue aujourd'hui).



Principales menaces

- Surpêche
- Empoisonnements (risque d'hybridation)

Préconisations de gestion

- Limiter l'introduction de souches exogènes

Priorité de conservation

■	Majeure
■ X	Très élevée
■	Elevée
■	Modérée
■	Faible

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



et le soutien technique de :



Truite commune (*Salmo trutta*)

Vulnérable

Description de l'espèce

La truite fario se retrouve dans toutes les eaux douces d'Europe, mais aussi d'Asie. La truite fario aime une eau claire, froide et oxygénée, coulant avec rapidité sur un fond pierreux. On la trouvera donc aisément dans toutes les eaux de montagne, dans les rivières et les ruisseaux, ainsi que dans certains lacs. Les truites ont un comportement territorial et sont souvent fidèles à un ou plusieurs sites, espacés de quelques mètres à plusieurs centaines de mètres.



© Laurent Madelon – FNPF

Carnassière dès son jeune âge, la truite fario consomme toutes sortes d'invertébrés, larves, insectes, puis d'autres poissons. La truite fario fraie d'octobre jusqu'à février. Les œufs, de la taille d'un pois, sont recouverts de sable. L'incubation dure de quarante à soixante jours, suivant la température.

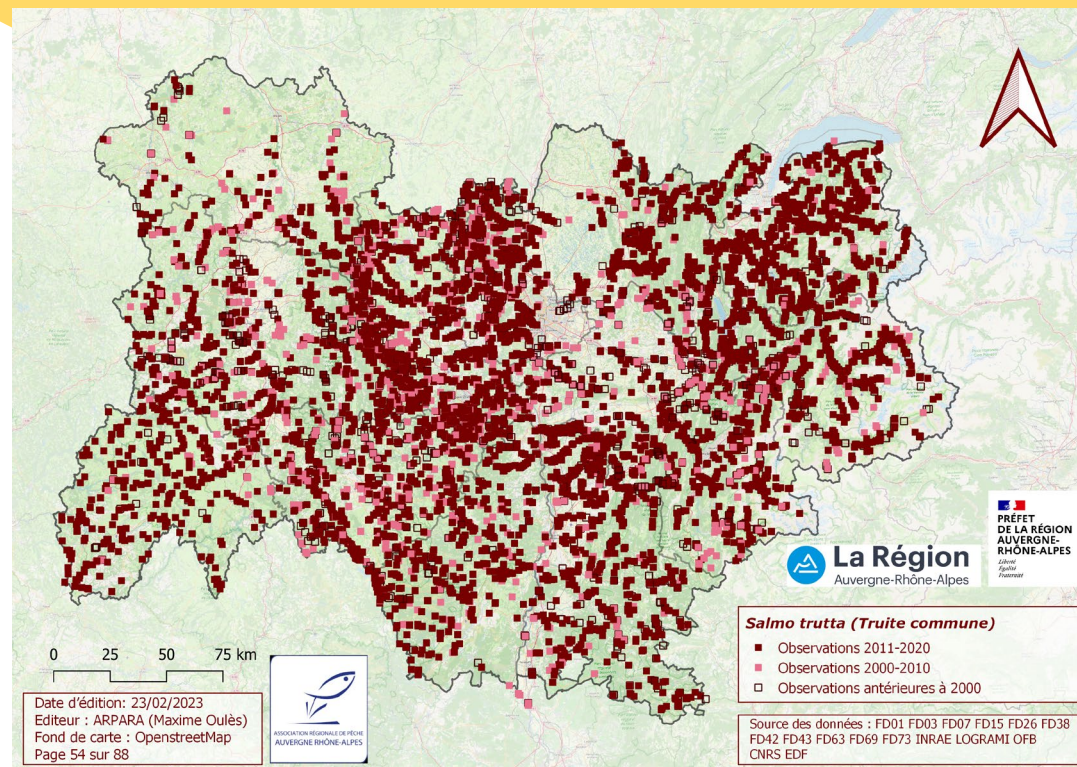
La truite migre lors la reproduction mais aussi pour rechercher des zones favorables. Elle est exigeante en termes d'habitats, de continuité et de qualité de l'eau, c'est la raison pour laquelle c'est une espèce sentinelle du bon fonctionnement des hydrosystèmes pouvant l'accueillir.

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	Oui
Directive habitats	
Convention de Berne	
Liste rouge nationale	Quasi menacée
Espèce déterminante ZNIEFF	Oui

Le saviez vous ?

La taille et le poids maximal de la truite sont généralement de 80 cm pour 7,5 kg pour la truite de rivière, 1m pour 10 kg pour la truite de mer et 1,10 pour plus de 15 kg pour la truite lacustre.



Principales menaces

- Altération de l'habitat
- Changement climatique (réchauffement des eaux, diminution des débits en cours et prévus dans le futur)
- Agents pathogènes : MRP (Maladie Rénale Proliférative)
- Risque important d'introgession et d'érosion génétique

Priorité de conservation

■	Majeure
■	Très élevée
X	Elevée
■	Modérée
■	Faible

Préconisations de gestion

- Restauration de la qualité morphologique
- Restauration de la continuité écologique

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



et le soutien technique de :



Les chabots (*cottus sp*)

Quasi menacée

Description de l'espèce

Le chabot est un poisson de fond avec des yeux rapprochés, situés assez haut et une bouche large. Sa taille varie de 8 à 15 cm pour un poids entre 30 et 80 g. La tête caractéristique du chabot est large, aplatie, et arrondie vers l'avant et semble démesurée par rapport à son corps. Il possède une multitude de minuscules écailles qui donnent à ce petit poisson un aspect de peau lisse. Poisson nocturne solitaire, il chasse principalement à l'aube et au crépuscule.



Crédit photo : © Michel Roggo / roggo.ch

© Michel Roggo – Roggo.ch

Camouflé sur les fonds, il reste à l'affût pour attraper des invertébrés benthiques (crustacés, vers et larves diverses) par aspiration.

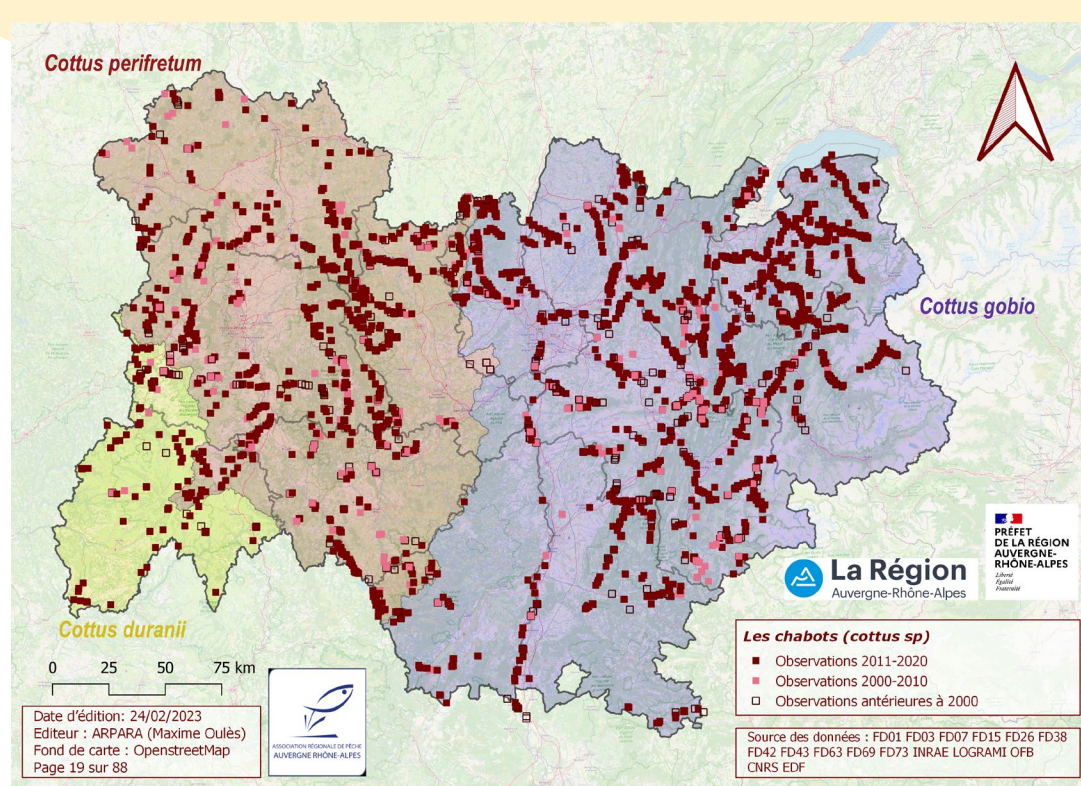
La période de frai s'étale de février à mai. En livrée nuptiale, le mâle est plus sombre. Pendant les trois semaines qui précèdent la ponte, il aménage un espace sous une large pierre en creusant le substrat. Il émet ensuite des séries de sons destinées à affirmer son territoire et à attirer les femelles. Le chabot est très sensible à la pollution. Sur la région, on observe trois espèces distinctes de chabots, qui sont toutefois difficilement différenciables aux premiers abords. Chacune de ces espèces est spécifique d'un bassin versant, on observe ainsi *cottus perifretum* sur le bassin du Loire, *cottus gobio* sur le bassin du Rhône et *cottus duranii* sur le bassin de la Garonne.

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	
Directive habitats	Annexe 2
Convention de Berne	
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure
Espèce déterminante ZNIEFF	Oui

Le saviez vous ?

Il est à noter que le chabot ne possède pas de vessie natatoire, ce qui réduit considérablement sa capacité de nage. C'est donc un très mauvais nageur qui bouge le moins possible et qui se déplace plus par bond que par la nage.



Menaces

- Changement climatique (altération de l'habitat, augmentation des températures...)
- Altération de l'hydromorphologie
- Pollutions
- Altérations de la continuité

Préconisations de gestion

- Prévenir les pollutions
- Préserver la qualité morphologique des cours d'eau

Priorité de conservation

■	Majeure
■	Très élevée
■	Elevée
X	Modérée
■	Faible

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



Vandoise (*Leuciscus leuciscus*)

Quasi menacée

Description de l'espèce

En France, elle est fréquente dans les réseaux hydrographiques du Rhin et du Rhône. C'est un poisson de taille moyenne, 20 à 30 cm au corps élancé et fuselé. En été, cette espèce préfère les eaux vives des rivières à galets et graviers, en aval des radiers. En hiver, elle affectionne les fosses profondes, les remous, les sous-berges et embâcles (zones encombrées où elle peut se réfugier).



© MNHN - G. Denys

La vandoise se nourrit principalement d'insectes mais dispose d'un régime alimentaire varié. La reproduction a lieu en mars-avril lorsque l'eau se situe entre 8 et 12°C, et comprend une phase de migration pouvant dépasser plusieurs kilomètres aller et retour.

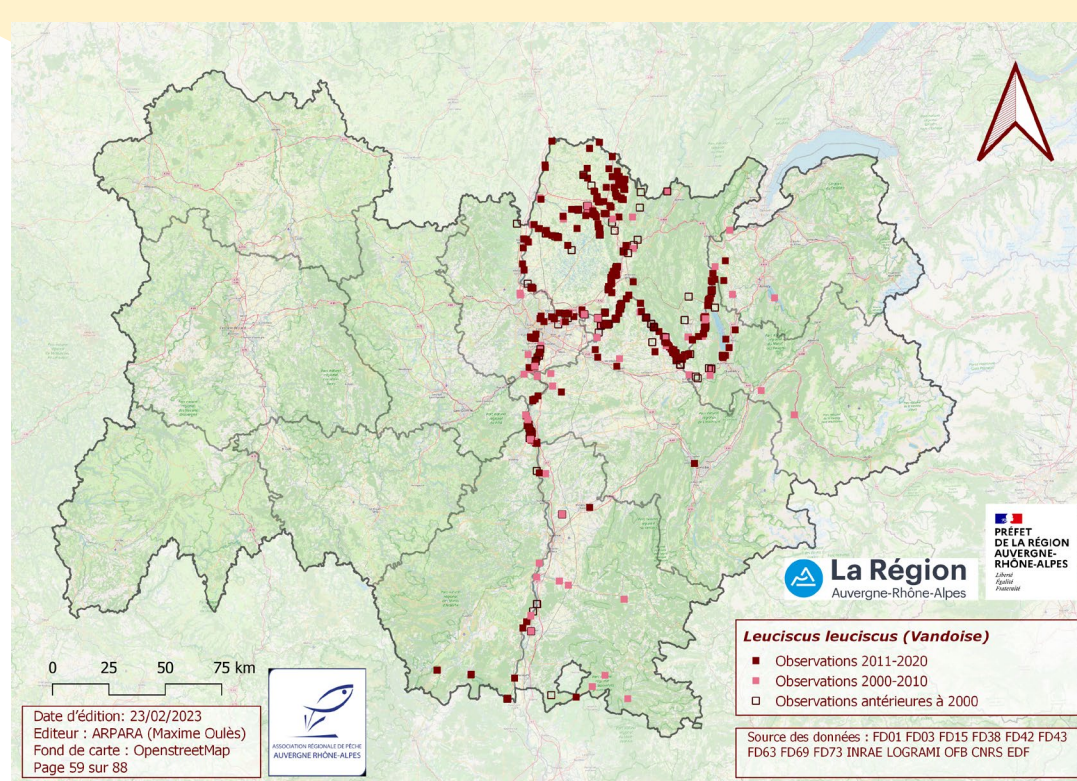
La vandoise vit en bancs d'une dizaine à plusieurs centaines d'individus de même taille dans lesquels il ne semble y avoir ni hiérarchie, ni concurrence acharnée. La qualité de l'eau est importante, sa réapparition dans des secteurs ayant fait l'objet de travaux en fait un excellent marqueur de la restauration de la qualité de l'eau.

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	Oui
Directive habitats	
Convention de Berne	
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure
Espèce déterminante ZNIEFF	Oui

Le saviez vous ?

La vandoise remonte souvent les petits ruisseaux pour se reproduire.



Menaces

- Changement climatique (réchauffement des eaux, altération de l'habitat...)
- Agents pathogènes (parasitisme par *Tracheliastes polycolpus*, *Lernaeopoda*...)
- Obstacles à la migration
- Interruption du transit sédimentaire

Priorité de conservation

■	Majeure
■	Très élevée
■	Elevée
■	Modérée
X	Faible

Préconisations de gestion

- Restauration de la continuité écologique
- Prévenir les pollutions

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



et le soutien technique de :



Vandoise rostrée (*Leuciscus burdigalensis*)

Quasi menacée

Description de l'espèce

Présente sur les bassins Adour Garonne et Loire Bretagne, la vandoise rostrée possède un museau pointu et une bouche dirigée vers le bas. C'est un poisson de taille moyenne, 20 à 30 cm au corps élancé et fuselé. Tout comme la vandoise commune, elle colonise préférentiellement les secteurs de cours d'eau courants et frais.



© D. Poracchia

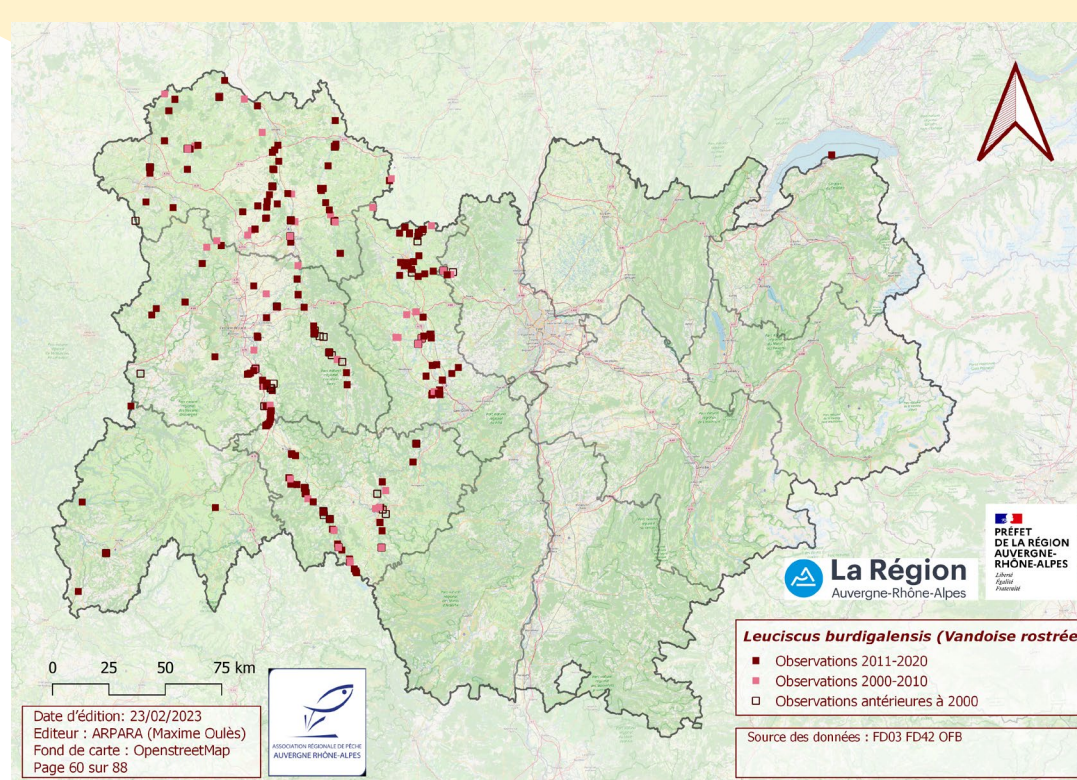
La reproduction se déroule généralement de mi-mars à mi-mai. Le frai a lieu sur des substrats de graviers ou galets. A la fin du premier été, les jeunes vandoises mesurent environ 5 cm, puis le double à la fin du second été. Par la suite ces jeunes vont migrer pour coloniser des milieux plus profonds avec plus de courant.

Statuts de protection et de conservation

Protégée nationalement	
Directive habitats	
Convention de Berne	
Liste rouge nationale	Quasi menacée
Espèce déterminante ZNIEFF	Oui

Le saviez vous ?

Ce poisson est fréquemment parasité sur les nageoires par un petit crustacé : *Tracheliastes polycolpus*.



Menaces

- Changement climatique (réchauffement des eaux, altération de l'habitat...)
- Agents pathogènes (parasitisme par *Tracheliastes polycolpus*...)
- Obstacles à la migration
- Interruption du transit sédimentaire

Préconisations de gestion

- Restauration de la continuité écologique
- Prévenir les pollutions

Priorité de conservation

■	Majeure
■	Très élevée
X	Elevée
■	Modérée
■	Faible

Réalisé par l'Association Régionale de Pêche Auvergne Rhône-Alpes avec le soutien financier de :



et le soutien technique de :

